



Refus d'inscription d'un étudiant

Par **artemis_old**, le **02/10/2007** à **21:34**

Bonjour, rnJe me trouve face à un problème et je ne sais pas si je peux avoir recours à la justice ou exercer une certaine pression sur les responsables de l'établissement scolaire qui concerne la formation que je vise. Pour vous exposer la situation, j'ai postulé pour un M2 cette année scolaire. Je me suis retrouvée sur liste d'attente. Il était précisé sur le site internet de l'établissement universitaire propre à la formation concernée, qu'en cas de désistement des étudiants sur liste principale la liste d'attente serait alors contactée. Or, après une semaine de perpétuelles visites à la faculté afin de savoir si il y avait des désistements, un courrier électronique m'a donc informé que malgré les désistements, la responsable ne souhaitais pas faire appel à la liste d'attente pour des raisons pédagogiques. Je suis donc allée à la faculté aujourd'hui, une secrétaire m'ayant informé de manière officieuse que le refus de faire appel à la liste d'attente évitait à la responsable de corriger une copie supplémentaire.rnJe me trouve donc dans une mauvaise situation, ayant refusé des formations cette année pour cette dernière, et me retrouvant sans plus une seule formation pour cette année scolaire. Que faire? ai-je des droits? rnrnMerci d'avance